

FAMILLE - SANTÉ

DOMAINE D'ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION

Correspondance ROME E/M J1202 Pharmacie
 Correspondance FPH E/M 30C15 Spécialiste en pharmacovigilance

MÉTIER

Définition	Gère les stocks de produits dont il effectue la commande et la dispensation. Gère le personnel et le budget de la pharmacie. Réalise des préparations pharmaceutiques
Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Pharmacienne / Pharmacien hospitalier • Pharmacienne gérante / Pharmacien gérant
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution technologique des méthodes de soins et des matériels (stérilisation, radiopharmacie, etc.) • Renforcement de la sécurité sanitaire et des normes • Application du décret du 26 décembre 2000 relatif à la pharmacie à usage interne et de l'arrêté du 22 juin 2001 relatif aux bonnes pratiques de pharmacie hospitalière
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale, département • Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en bureau, au sein d'un laboratoire ou d'une pharmacie centrale • Horaires réguliers, avec possibilité d'astreintes (nuits, week-ends, jours fériés) • Travail en milieu stérile avec risques d'allergies liés à la manipulation de certains produits • Obligation de suivre un programme annuel de développement professionnel continu (Loi HPST de juillet 2009, art. 59)
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie dans l'organisation du travail et la gestion de la pharmacie • Garant de la qualité et de la comptabilité des produits pharmaceutiques commandés et distribués • Responsabilité des ressources humaines, financières et matérielles de la pharmacie • Encadrement d'équipe à effectifs variables selon la taille de la pharmacie • Gère la pharmacie en application des dispositions du code de santé publique et dans le cadre des règles de fonctionnement de l'établissement. L'établissement garantit l'indépendance professionnelle du pharmacien
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relations permanentes avec les services demandeurs de produits pharmaceutiques et les fournisseurs • Relations régulières avec l'encadrement de l'établissement • Relations avec le personnel soignant
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Biologistes, vétérinaires, pharmaciens territoriaux (catégorie A, filière Médico-technique)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie • Profession et conditions d'exercice réglementées
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Dispensation des articles pharmaceutiques et suivi thérapeutique • Approvisionnement interne et externe • Prévision et anticipation d'une situation sanitaire critique • Formation et enseignement auprès des professionnels et des stagiaires
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de préparations hospitalières, stérilisation

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Dispensation des articles pharmaceutiques et suivi thérapeutique

- Dispenser des produits de santé
- Sécuriser le circuit du médicament
- Réaliser des préparations magistrales
- Informer, expliquer, formuler des recommandations sur l'usage des médicaments ou des dispositifs médicaux
- Définir et mettre en œuvre des procédures de contrôle et de traçabilité des médicaments et dispositifs médicaux

Approvisionnement interne et externe

- Choisir et acheter les médicaments et les dispositifs médicaux
- Assurer une veille technique des articles
- Assurer la logistique et la gestion des stocks d'approvisionnement

Prévision et anticipation d'une situation sanitaire critique

- Identifier les risques
- Élaborer et mettre en place des procédures et des plans d'actions
- Organiser la permanence des prestations
- Participer à la pharmacovigilance et à la matériovigilance

Formation et enseignement auprès des professionnels et des stagiaires

- Identifier les besoins d'information
- Accueillir et animer des groupes de formation
- Mettre en œuvre un projet de formation
- Conseiller et former les équipes
- Transmettre des connaissances et des savoir-faire
- Évaluer les prestations des stagiaires et des équipes

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Pharmacologie
- Législation pharmaceutique
- Analyse et gestion du risque
- Épidémiologie
- Cadre réglementaire, évolutions et enjeux des politiques de santé publique
- Principes de sécurité sanitaire

SAVOIRS

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Connaissances des objectifs de formation

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ASSISTANCE - ÉTUDES	Code NSF N1	• Assistance et appui technique auprès des services de la collectivité
ORGANISATION ET ANIMATION DE PARTENARIATS	Code NSF P1	• Organisation et animation de partenariats
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Encadrement d'équipe
GESTION BUDGÉTAIRE	Code NSF P5	• Élaboration et suivi du budget
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Code NSF P6	• Pilotage et optimisation des ressources humaines
ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ	Code NSF R1	• Contrôle de la qualité des services rendus